

DES FONDAMENTAUX AUX ACTIONS PLUS EXPÉRIMENTALES, UN PANEL D' ACTIONS EN CONSTANTE ÉVOLUTION

PORTEUR DE L' ACTION :
Conseil départemental de l' Hérault



EN QUOI CONSISTE LE DISPOSITIF ?

La croissance démographique et les évolutions climatiques conduisent à une augmentation des besoins en eau sur le territoire héraultais et certaines ressources sont déjà en situation précaire, voire déficitaire de manière chronique. Depuis une vingtaine d' années le département de l' Hérault s' applique à lui-même une politique particulièrement volontariste en matière d' économies d' eau par l' optimisation des usages [depuis 2005](#) (projet WAT, WATERCORE, WATERLOSS et CASTWATER). Le service dédié à la gestion des fluides assure le suivi des sites dont la consommation en eau est la plus importante.

Depuis 2021, un plan d' actions concilie les défis du territoire : assurer une gestion rigoureuse et efficace dans la lutte contre les fuites, un usage sobre de l' eau au sein des bâtiments publics et des espaces verts, un suivi des volumes à économiser par la mise en place d' équipements à caractère expérimental, ainsi qu' une valorisation des équipements hydro-économiques qui ont une valeur ajoutée pédagogique. En d' autres mots : optimiser les consommations en eau du patrimoine du département en rationalisant les usages là où cela est possible.

Agir d' abord sur les postes et sites gourmands en eau assure des résultats instantanés, garantissant un retour sur investissement. Aussi, la visibilité des économies réalisées facilite la propagation des bonnes pratiques.

Le département s' est concentré sur une partie de son propre patrimoine : [6 sites pilotes](#), dont 2 collèges, qui représentent la moitié des volumes consommés par la collectivité. Les sites choisis présentent aussi un potentiel de reproductibilité des actions dans d' autres infrastructures du patrimoine du département. Certains sites pilotes ont également des espaces verts dits « de prestige » qui constituent la vitrine du département.

Le plan d' actions mis en place par le département répond aux objectifs suivants :

- Tendre vers une optimisation de l' apport d' eau dans les espaces verts des sites pilotes, réaménagé avec des plantes adaptées ;
- Assurer un meilleur suivi des réseaux d' eau par la télérelève pour une meilleure performance dans la détection / réparation des fuites ;
- Expérimenter des nouveaux modules de toilettes hydro-économiques, notamment au sein des collèges ;

- Communiquer massivement autour de la démarche engagée pour démontrer sa proactivité et sa volonté d'exemplarité et sensibiliser le grand public aux économies d'eau, en premier lieu les salariés par la mise en place de nouveaux protocoles internes au département.

La récupération d'eau de pluie, déjà testé par le département, équipe déjà plusieurs bâtiments. Après une première expérimentation de mise en place de toilettes sèches avec lombricompostage au sein de plusieurs sites naturels, le département souhaite expérimenter, dans les collèges, l'installation de modules sanitaires alimentés par de l'eau de pluie récupérée en toiture.

Les collégiens sont également sollicités pour participer à la réflexion sur le réaménagement des espaces verts et sur d'autres projets liés au bon usage de l'eau.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ATOUTS ?

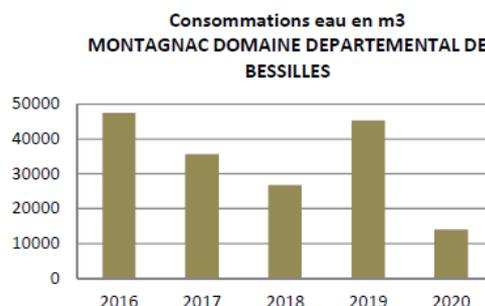
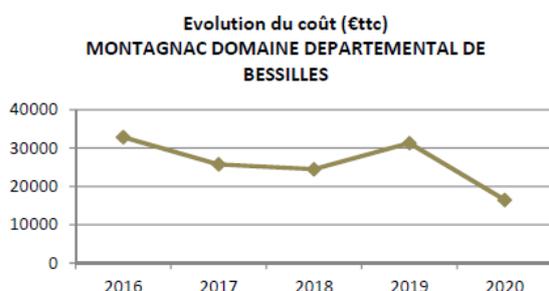
Les sites très consommateurs en eau sont généralement des lieux accueillant du public, ce qui permet de rendre visible les actions d'économies d'eau et ainsi de sensibiliser les usagers aux économies d'eau et à l'enjeu de préservation de la ressource. Le dispositif se penche aussi sur le réaménagement des espaces verts de ces sites pilotes : implantation de végétaux moins gourmands en eau, utilisation du paillage, récupération d'eau de pluie, en sollicitant le savoir-faire des collégiens en section horticulture.

Agir sur des sites très consommateurs a deux avantages. Le potentiel d'économies d'eau est plus important donc l'effort de réaliser des économies d'eau paraît plus réalisable. Cela permet aussi, par un effet domino, de redéployer dans des petites structures ces actions.

Toutes les actions menées par le département de l'Hérault peuvent servir de support pour témoigner de ce qu'il est possible de répliquer, même à l'échelle des usagers domestiques, parfois à moindre coût. A cet égard, le département dispose de divers moyens de communication : affichage, newsletter, publication dans des magazines, etc.

QUELLES AVANCÉES POUR LES ÉCONOMIES SUR LA RESSOURCE ?

Sur les sites pilotes, 31 fuites ont été détectées et réparées. Le potentiel d'économies sur les volumes d'eau consommés est estimé entre 10 à 20 %. Cela reste conséquent pour des sites très consommateurs en eau puisqu'il s'agit de 30 000 m³ par an qui pourraient être économisés.



Les systèmes de télérelève installés sur les compteurs permettront de suivre à l'avenir les consommations de ces sites pilotes. L'équipement acquis étant couplé à une plateforme et à un système d'alertes, la réduction des fuites devrait générer une économie d'eau substantielle (qui pourra être comparée à l'historique des années précédentes). Parmi les actions étudiées, la télérelève des compteurs devrait être généralisée sauf si la technologie retenue ne donne pas satisfaction. L'étude diagnostic du système d'arrosage permettra de fixer les orientations à l'automne 2022 et les deux collèges seront respectivement équipés en 2022 et 2023. Les résultats sont donc attendus pour la fin du plan d'actions qui s'échelonne jusqu'à la fin de l'année 2023.

CARTE IDENTITÉ DE L'ACTION

Porteur de l'action : Département de l'Hérault

Dates : 2021-2023

Partenaires : Agence de l'eau RMC

Budget : 422 000 euros TTC, dont 200 000 financés par l'Agence de l'eau

Résultats : Le potentiel d'économies a été estimé entre 10 et 20 %, soit une économie pouvant avoisiner les 30 000 m³ par an

Animé par la FNCCR, le Club des Bonnes Pratiques d'Économies d'Eau et de Tarification est un espace de partage des pratiques et expériences visant à réduire le prélèvement global en eau sur le territoire. Organisées par ce dernier, les Trophées des économies d'eau visent à identifier, valoriser et récompenser les actions ponctuelles ou de long terme de sensibilisation, d'installation d'outils techniques efficaces et reproductibles pour réduire les consommations d'eau.

Pour plus d'informations : <https://www.fnccr.asso.fr/club-des-economies-deau/>

Pour nous contacter : club.ecodeau@fnccr.asso.fr

